



HAL
open science

Permanence et renouveau des collectifs en agriculture

Claire Ruault, Christophe-Toussaint Soulard

► **To cite this version:**

Claire Ruault, Christophe-Toussaint Soulard. Permanence et renouveau des collectifs en agriculture. Sens des pratiques et dynamique des collectifs en agriculture. L'actualité des travaux de Jean-Pierre Darré, Maison des Sciences de l'Homme de Dijon (MSH de Dijon). Dijon, FRA., Sep 2015, Dijon, France. 15 p. hal-02154650

HAL Id: hal-02154650

<https://hal.science/hal-02154650>

Submitted on 5 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Permanence et renouveau des collectifs en agriculture **L'actualité de la pensée de Jean-Pierre Darré**

Claire Ruault¹ et Christophe Soulard²

Introduction

Autour d'un axe de recherche qui lui était cher : comment s'élaborent et se transforment les connaissances, les règles d'action, qui fondent la pratique en agriculture, Jean-Pierre Darré a mis en évidence le rôle des relations de dialogue entre agriculteurs et la dimension collective des processus de changement. Cela l'a conduit à investir, ou réinvestir³, de façon originale la notion de groupe.

Après avoir présenté, dans une première partie, les grandes lignes de sa pensée autour de cette notion, nous tentons dans une deuxième partie d'en discuter l'actualité au regard des évolutions du monde agricole, ainsi que des questions et enjeux de développement d'aujourd'hui. Nous proposons pour conclure quelques questions et pistes de réflexion pour la recherche et le développement.

1. Ce qui caractérise la notion de collectif et de groupe chez Darré

Les deux sens du mot « groupe »

- Le groupe comme l'ensemble des individus qui sont en relation au quotidien dans l'exercice de leurs activités professionnelles et développent, au travers de ces relations, des coopérations matérielles et sur le plan des idées. La notion de groupe renvoie donc d'abord à une unité sociale, dont les contours sont définis par la chaîne des dialogues et les interactions qui y sont liées, appréhendées notamment en termes de production de connaissances. Darré parle aussi de « groupe de voisinage », ou de « milieu d'interconnaissance », défini par le fait que tout le monde se connaît et tout le monde sait ce que fait chacun.
- Le groupe comme collectif constitué intentionnellement pour résoudre un problème, forme de travail au cœur d'une nouvelle approche du développement, expérimentée par le Gerdal d'abord en France et maintenant dans de nombreux contextes, qui renvoie à certains critères de constitution et à une redéfinition des fonctions et compétences de l'agent de développement, comme nous le développerons plus loin.

Mais les deux notions sont liées, à la fois sur le plan théorique et opérationnel, le groupe de résolution de problèmes, tel qu'envisagé par J.P. Darré, étant constitué sur la base d'une

¹ Sociologue, chargée de recherche et formation au Gerdal.

² Géographe, INRA Montpellier - UMR Innovation et membre du Gerdal.

³ La notion de groupe de développement faisant partie intégrante de l'histoire du développement agricole en France depuis les années d'après-guerre.

connaissance et d'une prise en compte des réseaux de dialogue et des « limites » de ce qu'il appelle les « groupes professionnels locaux » (GPL). Le fonctionnement du groupe de résolution de problèmes et le rôle des animateurs s'appuient très directement sur la dynamique socio technique locale, définie à la fois par un système de normes et ce qui fait débat, et par la structure des positions sociales au sein du GPL.

1.1 Le groupe professionnel local (GPL) : lieu de production et de transformation des connaissances.

La notion de groupe chez J.P. Darré renvoie de façon indissociable à la question de la connaissance : où s'élaborent et se transforment les connaissances, les façons de voir qui fondent l'action, la pratique des agriculteurs ? Cette question trouve son origine dans sa critique de l'approche des processus de changement en termes de diffusion de la connaissance scientifique et technique de la recherche vers les agriculteurs, de division du travail entre ceux qui conçoivent et ceux qui exécutent, approche dominante dans les années 80⁴. « L'activité intellectuelle des agriculteurs, écrit-il en 1985, est du même ordre que celle du chercheur en sciences ou en techniques... Ce qui les distingue ne réside pas dans la nature « abstraite » ou « concrète » de l'activité intellectuelle mais dans les objets, « abstraits » ou « concrets », sur lesquels porte cette activité : la réflexion des chercheurs porte essentiellement sur des symboles, de l'écrit, tandis que celle des praticiens porte essentiellement sur ou à propos d'objets et d'actes matériels ».

Les approches diffusionnistes attribuent aux différences de manières de travailler, et aux écarts de « modernisation » d'une exploitation à l'autre, des aptitudes ou des comportements différenciés des individus. J.P. Darré y oppose une analyse des processus de changement comme le produit d'interactions (à la fois en termes d'inter-influences et de coopération sur le plan des idées). Héritier de la sociologie de N. Elias et de travaux américains (sociologie des réseaux sociaux, Rogers et Kincaid, 1981 ; Knorr Cetina et Cicourel, 1981), il s'inscrit dans la critique d'une vision concentrique de la société (domination des individus par les structures sociales, la famille, l'entreprise, l'état, etc.). « Le progrès n'a pas en face de lui des obstacles (inertie, poids d'une culture ou de la tradition), mais une pensée active » (Darré, 1996). Il s'agit alors de « passer d'une réflexion en termes de réception de messages, qui serait liée à des déterminants sociaux économiques (et qui débouche sur l'élaboration de typologies) à une réflexion sur les relations entre le savoir d'origine savante et la pratique, la pensée de la pratique ». Dès lors son objet (et objectif) de recherche, pour aller au-delà de « ces mystérieux effets de diffusion » est de « définir l'unité sociale au sein de laquelle se produisent et sont observables ces interactions et inter influences » (Darré, 1986 ; Darré, 1996).

Ses travaux sur les éleveurs du Ternois, de la région de Redon en Bretagne ou du Lauragais (Darré, 1985, 1989, 1991) mettent en évidence le rôle du « dialogue entre agriculteurs pour comprendre et pour maîtriser la réalité » et débouchent sur le concept de Groupe Professionnel Local (GPL) pour désigner l'ensemble des agriculteurs qui au quotidien échangent sur ce qu'ils font et sur les nouvelles techniques.

Darré définit le Groupe Professionnel Local comme l'ensemble des agriculteurs qui :

- ont des activités semblables exercées dans des conditions semblables, éléments qui renvoient directement à l'idée de « point de vue » commun, au sens de point de vue objectivement situé par les activités que l'on exerce et par une position sociale (en

⁴ Est-elle réellement hors d'actualité aujourd'hui ? Sans doute dans les discours qui s'homogénéisent autour de notions telles que « la participation » ou la « co-construction », peut-être moins dans les modalités concrètes de relation et de travail entre chercheurs, experts et techniciens et praticiens.

référence à Prieto, 1975). Se traduisant par un même rapport à la réalité, ce point de vue commun permet l'intercompréhension : « on parle de la même chose » ;

- sont à portée de dialogue (des occasions nombreuses et répétées de discuter, de coopérer à des actions diverses) ;
- ont une conscience commune des limites du groupe : « nous ici sur le plateau, eux dans la vallée » ; « nous qui sommes sur le terrain, ceux qui sont dans les bureaux » ; etc.

La notion de « **professionnel** » renvoie ici à la prise en compte de l'évolution de la place de l'agriculture dans les sociétés rurales en France à partir des trente glorieuses. Cette évolution est alors marquée par l'émergence d'une culture technique propre aux agriculteurs qui n'est plus partagée au sein des communes, par le passage d'une situation où « tout le monde au village partageait, sinon la même compétence à faire, du moins une compétence commune pour en parler », à une situation où « on ne parle plus de la même chose », où « on ne peut parler métier qu'entre gens de métier ». Cette évolution est accentuée par l'augmentation de la technicité du métier d'agriculteur : « les échanges d'informations, d'idées, ont cessé d'être l'affaire de tous pour devenir affaire de professionnels » (Darré, 1996).

Dans un contexte où le développement agricole est centré sur des objectifs de progrès technique, d'augmentation de la productivité, il observe comment ces dialogues se construisent et s'alimentent à partir à la fois de la variété des pratiques des uns et des autres, et des propositions (« messages ») techniques véhiculés par les techniciens ou par l'intermédiaire d'agriculteurs en relation avec ces techniciens (individuellement ou au sein de groupes de développement (GVA, GDA, CETA, etc.).

La notion de « **local** », quant à elle, renvoie non pas à une échelle géographique, qui serait définie a priori, et encore moins à une visée idéologique (à une époque où on met en avant le « renouveau du local »), mais à une configuration sociale qui trouve sa réalité dans la proximité géographique, et en conséquence la fréquence des liens au travers desquels se discute et se négocie le changement.

Les outils d'analyse mobilisés pour caractériser ces configurations sociales, à savoir **l'étude des réseaux de dialogue**, traduisent cette approche, permettant de dépasser (pour reprendre les termes de Nicole Eizner en 1986)⁵ l'ambiguïté, le flou d'une notion passe-partout et de développer une méthode rigoureuse pour identifier et comprendre les interactions entre agriculteurs et avec ceux qui s'occupent d'agriculture. L'échelle d'interconnaissance est identifiée au cas par cas, mais le GPL est surtout caractérisé, au travers de ces outils, par ce que Darré appelle un « fond commun et des variantes » en termes de façons de faire et façons de voir des agriculteurs et par une certaine structure des positions sociales (ou morphologie des liens de dialogue). La notion de fond commun ne signifie pas que tout le monde fait ou pense la même chose mais que tout le monde parle de la même chose (se comprend), et que tout le monde connaît ce que fait chacun, puisant ainsi dans ce fond commun les ressources cognitives qui « encadrent des choix individuels ». Au travers des dialogues au quotidien entre agriculteurs, « se constituent non pas les choix individuels mais *les cadres* de ces choix, les moyens d'évaluer les solutions à des problèmes que l'on se pose, de peser le pour et le contre, d'anticiper les détails d'exécution et les conséquences prévisibles » (Darré, 1989). Les positions des uns et des autres, qui se traduisent par des choix différents, s'argumentent autour de critères, de références, communes. Les variantes sont distribuées socialement et les capacités différenciées, à la fois collectives et individuelles, à tirer parti collectivement de ces variantes sont liées à la forme des réseaux, d'une part, et à la position de chacun dans ces réseaux, d'autre part. **L'étude du débat** (objets de discussion, arguments, accès à la parole

⁵ Dans un article intitulé « Local où est ta victoire ? », dans le dossier Agriscope consacré aux travaux du Gerdal : « L'élaboration des modèles de vie et de travail en agriculture », n°7, 1986.

des uns et des autres, etc.), fournit un outil d'analyse pour rendre compte de ces variantes et de leur distribution (Lemery, 1988; Ruault, 1991; Coquereau, 1994).

La multiplication des études de cas, permet d'établir une typologie des réseaux de dialogue (basée sur la morphologie des liens : plus ou moins denses, plus ou moins hiérarchisés ou polarisés autour de certains agriculteurs). Elle met en évidence qu'il existe une relation entre, d'une part, la densité du dialogue et l'existence de liens entre agriculteurs ayant des pratiques ou des modes de production différents, et, d'autre part, la dynamique de changement et la capacité à tirer parti de propositions extérieures (Darré, Le Guen, Lemery, 1989 ; Darré, 1996). Les pluri-appartenances de certains agriculteurs (groupes de développement, réseaux techniques spécialisés, syndicats, etc.), sources d'introduction d'idées nouvelles, sont aussi diversement exploitées selon la forme du réseau et la position qu'y occupent ces agriculteurs.

Sur cette base, à partir d'une meilleure compréhension de la dimension fondamentalement collective du changement et de ce qu'elle recouvre concrètement en termes de coopération, mais aussi de conflits, d'inégalité des positions sociales des agriculteurs (et donc de place dans le débat local), ou des capacités collectives différenciées d'initiative, que J.P. Darré élabore et expérimente avec l'équipe du Gerdal⁶ des propositions d'intervention. L'objectif principal est d'exploiter – de renforcer- ce potentiel de co-production d'idées tout en cherchant à limiter les effets de sélection induits par le développement.

1.2 Le groupe de développement : coopérer dans la différence pour résoudre des problèmes

Ces propositions sont à resituer dans le contexte des états généraux du développement (1983), où émergent et sont débattues des critiques sur ce que produisent les groupes en vigueur (GVA, GDA, CETA) et plus largement les interventions de développement (conseil individuel ou conseil de groupe), à savoir :

- une minorité d'agriculteurs qui profite de l'intervention des techniciens ;
- une augmentation des processus de sélection au sein d'un milieu professionnel (qui donne lieu à toute une terminologie « les modernes et les traditionnels », « ceux qui ont su monter dans le train du progrès » et ceux qui sont « passés à côté »...);
- une « augmentation de la concurrence entre agriculteurs au village » (Darré, 1996) ; ou des écarts de dynamiques de changement d'une localité à l'autre dans un même milieu géographique (mêmes conditions technico économiques de production).

Jean Pierre Darré propose, en créant le Gerdal, d'expérimenter une nouvelle approche. Comment pouvait-on aider les agriculteurs à résoudre Leurs problèmes ? Comment l'aide apportée par le développement pouvait bénéficier à un plus grand nombre d'agriculteurs, éviter d'aggraver les disparités et d'affaiblir le tissu social ? Comment cela pouvait-il se traduire dans une modification du rôle, de la posture et du mode de relation entre agents de développement et agriculteurs ?

L'analyse des effets du développement tel qu'il est alors conduit questionne deux dimensions:

- celle de l'unité sociale sur laquelle on s'appuie : sur quelles bases sont constitués des groupes, qui est invité, selon quels critères ?
- et celle de la place accordée à la connaissance et à l'activité de production de connaissances des agriculteurs : comment sont définis des contenus de travail, qui définit les problèmes à traiter, et qui élabore ensuite les solutions ?

⁶ Bruno Lémercy, Roger Le Guen, avec qui JP Darré crée le Gerdal, rejoints par Claire Ruault à partir de 1990.

Les propositions faites alors par le Gerdal peuvent être résumées par les points suivants :

- s'appuyer sur et activer les « réseaux de dialogue ordinaires » (plutôt que réunir les individus selon des critères prédéterminés de statuts ou de caractéristiques des exploitations (taille, production, modes de production (bio - non bio, intensif - extensif, etc.), issus de typologies, ou à partir du repérage de l'intérêt, de la « motivation » de certains vis-à-vis des propositions des techniciens. L'identification des réseaux de dialogue détermine alors une échelle de mobilisation des agriculteurs, tous invités pour constituer ensuite des groupes ;
- partir des problèmes que se posent les agriculteurs ;
- aider les agriculteurs à élaborer des solutions, ce qui conduit à centrer l'activité des agents non plus sur la diffusion de connaissances mais sur « l'aide à la production de connaissances » en réponse à des problèmes qu'on se pose.

Parant de ces principes, les groupes se constituent sur la base d'un problème commun et ont pour fonction de coopérer dans la différence pour résoudre ce problème. Mais ces problèmes ne sont pas donnés d'avance, « ne sont pas donnés par les situations, mais par ceux qui les vivent », pour reprendre les termes de Darré (2006). Autrement dit il s'agit de comprendre « *comment les gens voient les choses*, et pas seulement comment sont les choses ». Dès lors, le premier travail des agriculteurs, avec l'aide des animateurs, consiste à produire une réflexion, une analyse des situations, pour définir les « problèmes » à traiter. La notion de problèmes renvoyant ici à une question d'action précise et clairement formulée de type « comment faire pour ? » et non à un thème (le problème des prix, le problème du foncier, etc.). Il parle dans ce sens de « problème ou de question *traitable* ». Cette « étape » fait l'objet d'un appui méthodologique spécifique, pour 1) favoriser l'expression – et la mise en commun – des préoccupations, avec une recherche de précision et de prise en compte de la diversité dans l'analyse des situations, 2) transformer ces préoccupations en *problèmes traitables* (passer des constats à des questions qui permettent d'agir). En effet « dans le langage courant, on ne formule pas de problèmes mais des constats évaluatifs, ce qui va bien, ce qui ne marche pas ou qu'on souhaiterait modifier ».

Créer une dynamique de Recherche co-active de solutions.

Les bases de constitution du groupe sont donc déterminées par une échelle d'interconnaissance, d'une part, et par le fait de partager une même préoccupation, d'autre part. Quels que soient les problèmes à traiter (d'ordres très divers), ce dont il s'agit pour les participants c'est d'arriver à savoir quoi faire et comment faire, ce qui ne veut pas nécessairement dire agir ensemble, en exploitant au maximum, au travers du dialogue, la diversité de pratiques et de conceptions au sein du milieu professionnel local. C'est ce que J.P. Darré (2006) appelle la recherche co-active de solutions.

« Pour les analyses de terrain, pour les engrais, on n'en discute pas toujours comme ça. Alors que c'est important, parce qu'aujourd'hui on ne peut pas faire n'importe quoi ... Et c'est là que, de l'un à l'autre, on arrive à se décider pour pouvoir arriver, en parlant technique, à apprendre et à savoir un peu ce qu'on peut faire et ce qu'on doit faire ». M.C, éleveur à Pradiers, Cantal, 1988. Dispositif Gerdal de développement agricole avec la Chambre d'agriculture, la MSA, CFPPA de St Flour, l'ADASEA.

Le matériau de la réflexion est constitué par les connaissances, idées, expériences des agriculteurs, mais peut aussi être alimentée, autant que de besoin, par des interventions d'experts, conseillers, « conditionnées » à l'avancée de la réflexion au sein du groupe (c.à.d. mobilisés en fonction des questions que les agriculteurs se posent). Dans l'exemple ci-dessus, l'intervention d'un agronome a aidé à la mise en place d'un protocole d'analyse des sols.

Le rôle principal de « l'animateur » est d'augmenter l'efficacité de la réflexion au sein du groupe. Sans détailler ici les outils auxquels renvoie ce rôle, soulignons qu'il s'agit d'un travail sur la parole (la parole comme expression de la pensée), sur le sens de la parole, qui a pour but de favoriser la production et l'exploitation des idées au travers de « l'interaction verbale ». Fondés sur des travaux de linguistes (Benveniste, 1966/1974) et de sociologues (Bakhtine, 1977 ; Geertz, 1983) et mis au point avec Xavier Bonnet Eymard (1986), les outils « d'aide méthodologique à la réflexion » (Dire, Relier-organiser, Proposer, la synthèse heuristique) permettent de traduire les objectifs dans une certaine pratique et posture d'intervention. Ils visent, au sein d'un groupe, à :

- favoriser l'expression et la production d'une parole utile à l'action (versus des grands discours, parole idéologique ou dominée, clichés...), aider à préciser, à clarifier, favoriser l'expression de la diversité (versus le « consensus mou ») ;
- questionner ce qui se dit, réfléchir sur ce qu'on dit, c'est à dire sur la façon dont on voit les choses, les buts ou la situation, et aider à opérer des déplacements susceptibles d'ouvrir le champ des solutions possibles ;
- organiser ce qui se dit (savoir où on en est), formuler de nouvelles questions ;
- aider à mobiliser et utiliser d'autres ressources (connaissances scientifiques et techniques, expériences, etc.), en fonction des questions qui se posent au fil de la recherche de solutions.

Darré parle de « contrat » entre le groupe et l'animateur (cf. « Les règles de fonctionnement dans les groupes Gerdal », Agriscope 1986). La notion de recherche « coactive » renvoie donc à la coopération entre agriculteurs, mais aussi entre les agriculteurs et l'animateur, et enfin entre les agriculteurs et d'autres acteurs porteurs de ressources.

Loin de considérer les groupes comme des entités homogènes, J.P. Darré a cherché aussi à mettre à disposition des animateurs des moyens de comprendre, repérer et prendre en compte les conflits et écarts de positions sociales - qui se traduisent par des écarts d'accès à la parole - au sein des groupes et au sein du milieu professionnel local. La notion de « double valeur des arguments » (valeur sociale et valeur propre) est à ce titre particulièrement éclairante. Elle fournit à l'animateur une grille de lecture pour comprendre la dynamique de la parole dans un groupe en reliant les écarts d'accès à la parole ainsi que de poids accordé aux arguments des uns et des autres à la position sociale des individus, et par là même d'intervenir pour favoriser la prise en compte de la valeur ou l'intérêt de ce qui se dit, au regard du problème qu'on traite.

Au fil du temps, les publics avec lesquels J.P. Darré et le Gerdal ont travaillé se sont diversifiés (par exemple, des salariés d'une entreprise, des enseignants, des élus d'une collectivité locale) mais l'objet et l'objectif du travail de groupe sont restés les mêmes : traiter du métier, des conditions de maîtrise de la pratique professionnelle, en réponse aux évolutions du contexte et des conditions de travail, et augmenter les marges d'initiatives.

Par la rigueur des outils d'animation et des moyens d'analyse mis en place, une telle démarche se distingue des approches participatives en vigueur, dont il était d'ailleurs très critique, en référence à leur caractère moralisant (« valoriser les savoirs paysans », « donner la parole aux petits »), notamment au Sud, ou politique (la participation pour justifier un projet politique), et à une faible assise conceptuelle et méthodologique pouvant conduire à instrumentaliser les participants ou à des démarches rigides enfermant ces derniers dans des déroulés types (voir en particulier la revue critique de ces méthodes dans Darré, 2006).

2. Aujourd'hui, quel sens et quelles formes prennent les collectifs : ce qui a changé, ce qui n'a pas changé

2.1 Ce qui a changé

L'évolution des réseaux professionnels agricoles modifient les bases de constitution de groupes.

Ces évolutions se caractérisent par une distanciation des liens entre agriculteurs avec la diminution drastique de leur nombre (600 000 en 2010 contre 1,2 million en 1979, source RGA) et l'augmentation de la taille des exploitations (55 ha en 2010, contre 22 ha en 1979), de plus en plus fréquemment sous forme sociétaire GAEC, EARL, etc. (30 % en 2010 contre 4% en 1979), qui s'accompagne d'une concurrence sur le foncier. Parallèlement la diversification des modèles productifs, l'augmentation des positions de pluri appartenance (à l'image des agriculteurs biologiques (Le Guen & Ruault, 1994) et la montée de réseaux spécialisés sous l'impulsion des entreprises d'amont-aval, contribuent à un processus de segmentation du milieu agricole et d'éclatement des identités professionnelles (Lémery, 2003 ; Le Guen, 2011 ; Ruault et Vitry, 2015), les agriculteurs d'une même localité ne se reconnaissent plus nécessairement comme appartenant au même « groupe ».

Le concept de GPL nécessite alors d'être revisité, il traduit mal à lui seul la diversité des formes et échelles de relations entre agriculteurs. L'ancrage territorial du *réseau professionnel local*⁷ s'est élargi. D'autre part et surtout, les évolutions ci-dessus se traduisent par une complexification des liens à la fois locaux et à une échelle plus large. On observe :

- la coexistence de plusieurs réseaux locaux de relations peu articulés entre eux qui traduisent des conceptions hétérogènes et parfois incompatibles entre agriculteurs, sur le sens de leur métier, sur les façons de produire et « l'excellence professionnelle ». Dans certaines régions, telles que les bassins laitiers productifs en Bretagne par exemple, les critères de taille des exploitations, de niveau de production et de degré d'automatisation semblent structurer de plus en plus les réseaux de dialogue locaux. Dans les zones viticoles de l'Hérault on constate, à la suite de la crise des années 70 - 80 et de la reconversion de l'ensemble de la filière qui s'en est suivie, un processus de segmentation entre viticulteurs restés en cave coopérative et ceux qui ont développé leur activité en cave particulière.
- En péri urbain, la diversification des productions, l'émergence d'agriculteurs en circuit court ou qui développent des activités d'accueil et de loisirs, s'accompagnent d'une distanciation des liens au sein du monde agricole, en même temps que de nouveaux liens avec des acteurs urbains (consommateurs, des associations, des élus, etc.) mais distribués de façon très inégale (Taunay & Thareau, 2006 ; Thareau & Le Guen, 2008 ; Bernard et al., 2006)
- La mise en réseau d'agriculteurs et la constitution d'associations au-delà du local sur des thématiques spécialisées. C'est le cas par exemple de réseaux autour de l'agriculture de conservation (BASE, APAD). Leurs adhérents peuvent se retrouver au cours de rencontres régionales ou nationales mais échangent aussi via des forums sur internet. Ces réseaux spécialisés, perçus parfois au sein du milieu agricole comme ceux des « agriculteurs de pointe », ne concernent qu'une minorité d'agriculteurs. Ils sont au cœur d'un processus de distinction de la part d'agriculteurs fortement reliés à la recherche et qui revendiquent une position de pionniers (Goulet, 2008 et 2010).

⁷ Terme que Roger Le Guen propose pour remplacer celui de GPL (Le Guen, 2011)

- Parallèlement les formes plus « classiques » de collectifs tels que les CUMAs, les associations de remplacement, se maintiennent mais on note que leur ancrage territorial s'élargit. Par ailleurs s'ils restent des lieux de coopération matérielle et d'échange sur les évolutions du métier, les débats qui s'y déroulent autour de choix stratégiques (types de matériels, règles de fonctionnement sur le remplacement) révèlent parfois des difficultés à intégrer la diversité des logiques d'activité et de tailles des exploitations, pouvant conduire au départ de certains. Quant aux GVA, GEDA, CETA leur vivacité est très variable d'une région à l'autre, nombre d'entre eux ont disparu mais d'autres se renouvellent en développant de nouvelles thématiques en phase avec des enjeux professionnels et sociétaux: groupes autour de l'évolution des pratiques en santé animale, des systèmes herbagers, du travail du sol, etc. On notera cependant qu'à l'échelle de chaque territoire, ils sont loin de concerner la majorité des agriculteurs.
- Enfin la multiplication de dispositifs de projets à des échelles déterminées par des problématiques de territoire (maintien de la qualité de l'eau sur un bassin versant, organisation de l'approvisionnement de cantines avec des produits locaux au niveau d'une communauté de communes ou d'une métropole, préservation de l'agriculture sur un parc naturel régional, etc.) ont donné lieu à la mise en place de collectifs et d'instances constitués à ces mêmes échelles (les Comités de territoire à l'initiative des chambres d'agriculture en sont un exemple, ou les Comités Professionnels Agricoles (CPA) sur les BV, ou encore une association des agriculteurs de tel territoire. Ces instances, plus ou moins formelles, et intégrant parfois des acteurs non agricoles, sont constitués pour une bonne part de responsables professionnels et sont peu articulés aux échelles de sociabilité ordinaire (de dialogue et de travail) des agriculteurs. Dans un contexte de crise de la représentation professionnelle, elles souffrent souvent d'une distance avec la base qui s'y reconnaît peu.

Si les échelles de référence des agriculteurs (dans leurs façons de raisonner et d'organiser leurs activités) se multiplient, ainsi que leurs positions de multi appartenance – mais qui sont inégalement partagées -, les liens locaux restent un lieu privilégié de coopération et de négociation des normes, sur les modes de productions en particulier. Les questions relatives aux processus de production et de commercialisation tendent à être traitées au sein de réseaux techniques structurés par filière. Cependant, nous avons constaté que la vitalité et la capacité d'inclusion de ces réseaux restent fortement conditionnées par un ancrage local (réseau d'éleveurs de brebis laitières dans le Lévezou autour de l'entreprise Papillon, groupes de producteurs de pommes autour de la coopérative Cofruitd'oc dans le Lunellois, groupes « viticulture raisonnée » autour de telle coopérative ou d'une entreprise de fournitures d'intrants, etc.). A l'inverse, dans le cas des actions bassins versants ou des dispositifs de concertation entre collectivités urbaines et agriculteurs, on constate que la faible articulation avec les échelles de sociabilité des agriculteurs rend difficile la mobilisation de ces derniers, au-delà de ceux qui participent aux instances institutionnelles.

Compte tenu de ces évolutions il en ressort **une difficulté à définir les bases de constitution des groupes**, alors même que le collectif est remis en avant comme forme de travail dans le développement agricole (cf. Dossier Chambres d'agriculture, janvier 2015): à quelle échelle travailler, avec qui, comment faire travailler ensemble des agriculteurs qui ne se reconnaissent plus comme appartenant au même monde ou ne partagent pas les mêmes préoccupations ? Ces questions ne peuvent être traitées qu'en lien avec la nature spécifique des enjeux et problématiques de développement autour desquels des groupes sont amenés (ou incités) à se constituer.

Vers les notions de « collectifs pertinents » et de « collectifs hybrides », temporaires et multi-acteurs.

Depuis les années 90, les nouvelles problématiques qui émergent en lien avec des enjeux de territoire (préservation des ressources, multifonctionnalité et durabilité de l'agriculture, alimentation locale...) se traduisent par des injonctions et demandes « externes » (de la part d'élus, de responsables de projets, d'associations citoyennes, etc.) adressées aux agriculteurs. Face à ces demandes on ne peut pas immédiatement mettre de réponses opérationnelles, qu'il s'agisse d'inventer de nouveaux modes de production, d'organiser des formes de valorisation et de mise en marché en circuits courts qui fonctionnent ou de trouver les moyens de préserver des terres agricoles dans le cadre des politiques urbaines, et ces réponses ne peuvent être élaborées par les seuls agriculteurs. L'objectif d'un groupe de développement agricole n'est plus alors nécessairement de résoudre des problèmes, mais plutôt de construire un point de vue collectif pour élaborer et négocier des compromis avec des acteurs divers, professionnels, institutionnels et associatifs, et sur des sujets qui requièrent des connaissances externes à la sphère agricole (fonctionnement de l'écosystème, scénarios climatiques, système alimentaire, etc.). Il s'agit ici pour les agriculteurs de définir collectivement, à partir à la fois de ces connaissances et de leur propre rapport aux situations, une problématique spécifique leur permettant de faire le lien entre leurs activités et les enjeux autour desquels ils sont sollicités, et ensuite d'élaborer des propositions pour pouvoir se positionner dans des dispositifs pluri-acteurs.

La dimension collective du travail à accomplir est d'autant plus importante que les agriculteurs se trouvent souvent isolés ou minoritaires, comme dans le cas des territoires périurbains, avec des difficultés à articuler leurs préoccupations professionnelles avec les dynamiques territoriales et avec les dispositifs d'actions et de politiques publiques.

« Je suis agriculteur avec une idée, c'est de transmettre. Quand on a un siège d'exploitation et un lotissement qui vient se mettre à côté, qu'on va vous enlever ces terrains ... Vous imaginez... j'en ai parlé aux agents de la commune, ils m'ont dit : on est proche du Mans, il faut faire avec ! [...] C'est une remise en cause perpétuelle, c'est pas évident à vivre. Est-ce qu'on se pose les bonnes questions, est-ce que ? Le fait de se retrouver dans le groupe, ça a permis d'en discuter... parce que justement dans mon canton, il n'y a plus de (groupes), plus vraiment de dynamique agricole.

Le groupe : on était 15 agriculteurs, toutes productions ... On n'est pas tous dans la même situation ... Pour celui qui est plus proche de la ville (comme moi), c'est forcément se diversifier et développer la vente directe. Pour celui qui est plus distant, peut-être il faudra s'agrandir ; et là peut être préserver des zones à vocation agricole pérenne ». (M. G, agriculteur près du Mans, 2010. Prospective agricole et dynamiques urbaines ; dispositif de concertation agriculteurs – élus (villes du Mans, Angers, Nantes).

En même temps cette dimension collective est difficile à concrétiser. Si elle est souhaitée et mise en avant par ceux qui s'adressent aujourd'hui aux agriculteurs pour les inciter à « participer » à des « projets » ou pour les « mobiliser » autour d'objectifs de changement de pratiques, ils sont souvent confrontés à des difficultés pour savoir comment s'y prendre concrètement, notamment lorsqu'ils souhaitent s'affranchir du seul lien avec les représentants professionnels et élargir la participation des agriculteurs. En attestent les demandes récurrentes adressées au Gerdal.

La communauté d'agglomération Hérault méditerranée (CAHM) souhaite développer les circuits courts (perçus comme un moyen de maintenir l'agriculture sur la Communauté de Communes et le support aussi d'une certaine image du territoire : « maintenir le caractère rural, maintenir les liens sociaux, développer un certain type de tourisme ... ». Elle s'adresse à la FRCIVAM Languedoc Roussillon et au GERDAL pour les aider à « trouver et mobiliser des producteurs,

faire des propositions d'actions, structurer l'offre (par exemple de marchés, de boutiques paysannes, de plateforme d'approvisionnement de la restauration collective)».

Dans le cadre d'un projet intitulé Prospective Agricole Locale et Développement Urbain en Pays de Loire, des élus de Nantes métropole, Angers Loire Métropole, Le Pays du Mans s'interrogent sur la place de l'agriculture dans le développement de leur territoire et sur les actions à mener. Ils expriment à la fois des attentes de connaissances de l'agriculture et des agriculteurs, et des attentes de propositions de leur part susceptibles de se traduire en actions concrètes. Mais ils s'interrogent sur l'échelle et les modalités de mobilisation des agriculteurs pour répondre à cet objectif et souhaitent que la diversité des modes de production et de commercialisation présente sur leur territoire soit représentée.

Val de Saône : la municipalité d'une commune souhaite construire un projet territorial qui vise à pérenniser les activités présentes en zone inondable par la Saône, l'agriculture principalement, tout en préservant un milieu alluvial reconnu pour sa valeur environnementale (zone Natura 2000, périmètres de captages d'eau potable) (Soulard et al., 2006). Si la demande initiale est d'abord traitée sous l'angle d'une étude-diagnostic à conduire sous l'égide d'un comité de pilotage réunissant tous les acteurs concernés (Municipalité, chambre d'agriculture, Inra...), la question de la mobilisation des agriculteurs autour de l'environnement finit par devenir l'enjeu principal du projet. Cela conduit à envisager d'autres instances que le comité de pilotage, chargé de baliser le champ des possibles (réglementaires) de la réflexion à mener.

Dans tous ces cas de figure, on doit alors inventer des collectifs qui ne sont pas « déjà là », définir des configurations au cas par cas, en raisonnant la composition des collectifs (qui réunir, à quel moment) de façon à articuler des spécificités des territoires et des dynamiques agricoles locales, avec la nature et l'échelle des problèmes à traiter. La forme que prend le travail peut être extrêmement variable et se traduit souvent par différents collectifs, alternant des temps de réflexion en groupes de pairs et des temps d'échange multi acteurs. Dans ce sens, la notion de « collectif » (plutôt que groupe) nous semble traduire le caractère hybride et multi forme (souvent temporaire) d'un tel travail. Et lorsque nous parlons de « collectifs pertinents », c'est qu'il s'agit d'articuler un type d'objet et de registre de discussion, voire un moment dans la construction de l'action ou dans une réflexion prospective, avec une composition ad hoc du collectif à réunir (Ruault et Lemery, 2009).

Dans le cas du Val de Saône, plusieurs groupes ont été mis en place : un groupe « institutionnel » qui a réuni les acteurs publics en charge de mettre en œuvre les politiques environnementales ; un groupe « agriculteurs » à qui il a été demandé de faire des propositions innovantes ; un groupe « élus », non prévu au départ, mais rendu nécessaire pour mettre à jour le conseil municipal et prendre une décision en vue de porter un projet concerté. De la réflexion à la mise en œuvre, d'autres groupes ont fonctionné pour arbitrer les solutions pertinentes pour concevoir et gérer une « système agraire » respectueux de l'environnement (Soulard & Kockmann, 2012).

Dans le cas de la prospective en Pays de Loire, la constitution de collectifs d'agriculteurs, finalisée sur l'élaboration de propositions à discuter ensuite avec les élus, s'est appuyée sur des études fines des réseaux de dialogue et des formes d'organisation professionnelle existant sur chaque territoire. Un des objectifs étant d'arriver à une mobilisation transversale aux réseaux institutionnels et groupes associatifs, marqués par des clivages politiques. Ces groupes se sont réunis plusieurs fois avant d'échanger leurs propositions avec les élus.

Dans tous les cas, **la connaissance des réseaux professionnels agricoles et des dynamiques institutionnelles présentes sur la zone d'intervention** reste déterminante pour appréhender les conditions de mobilisation des agriculteurs et de constitution de tels collectifs. Par exemple, les tensions qui peuvent exister entre les formes d'organisation institutionnelle et de

représentation politique en vigueur⁸, et l'ouverture ou la transversalité nécessaire à la constitution de nouveaux collectifs, doivent pouvoir être prises en compte.

Face à un concept de « territoire » qui reste souvent flou (à la fois sur le plan théorique et méthodologique dès lors qu'il s'agit de traduire en pratique sa prise en compte), il apparaît nécessaire de préciser ce qu'il peut recouvrir en termes de formes et d'échelles de sociabilité et en termes d'interactions entre un espace géographique et physique et/ou politique donné, et les conditions d'exercice du métier d'agriculteur. Comment la multiplicité d'échelles de référence opère dans la pratique ? Comment cela se traduit dans la structuration des liens entre agriculteurs et avec d'autres acteurs ? Et quels sont ces autres acteurs ? Comment définir, à partir de cette connaissance et en fonction du type d'objectifs d'intervention et de problématiques à traiter, des collectifs qui fonctionnent ?

2.2 Ce qui ne change pas

Le besoin de collectif et sa fonction essentielle : le dialogue pour savoir quoi faire

Qu'il s'agisse de dialogue entre pairs ou avec d'autres acteurs non agricoles, pour traiter des problèmes professionnels ou de développement territorial, le besoin de collectif (et le renouveau de l'intérêt pour les dynamiques de groupes en atteste) reste lié à sa fonction essentielle dans **la construction et la transformation des normes et des règles d'action**. Il s'agit par exemple de savoir comment réduire l'usage de produits phytosanitaires (pour restaurer la qualité de l'eau sur un BV), ou de travailler sur des nouvelles pratiques de santé animale (en réponse aux attentes formulées par les citoyens et relayées par des orientations de politique publique, telles que le plan EcoAntibio 2012-2017), ou encore de traiter des problèmes liés à des spécificités productives et d'insertion dans des filières qui ont leur logique propre, etc.

Une coopérative céréalière au sud Est du bassin parisien (zone qui alimente les eaux de la ville de Paris avec des taux de pollution élevés) souhaite mettre en place un cahier des charges AD, et s'interroge sur : Comment « motiver », « inciter » les agriculteurs à des changements de pratiques (diminution des traitements) et comment les accompagner ? La mise en place de groupes est proposée comme moyen de travail. Pour les conseillers agronomie, la mise en place de tels groupes s'accompagne d'un changement de métier, du conseil prescriptif individuel à « l'animation » de groupes.

En Pays Basque, les éleveurs ovins du syndicat Ossau Iraty cherchent à augmenter la part de céréales « locales » dans l'alimentation des brebis, en lien avec l'évolution du cahier des charges. Des groupes sont alors mis en place avec les agriculteurs de la plaine, pour envisager les conditions de création d'une nouvelle filière : passer de la livraison du maïs à la coop Lur Berri, au stockage, séchage et livraison aux éleveurs.

De leur côté les CUMAs, qui restent fortement articulées aux liens « ordinaires » de dialogue et de travail, sont des lieux d'innovation sur les méthodes de travail du sol, la diminution des intrants et le désherbage mécanique, l'autonomie fourragère, etc. (Lucas et al, 2014).

Sur la santé animale de nombreux groupes (CIVAM, GVA, GAB), se mobilisent pour échanger des pratiques et expérimenter, avec l'aide d'un vétérinaire, un homéopathe, des médecines alternatives et des méthodes de prévention (Ruault, 2016). Un agriculteur d'un de ces groupes atteste de l'intérêt qu'il y trouve : « *L'intérêt de ce groupe c'est qu'on circule de ferme en ferme. [...] Et puis il y a toute une partie, où chacun amène ses cas. Quelqu'un va dire "j'ai eu un peu ce genre de cas, j'ai essayé tel truc"... les autres vont réagir.... et ça permet de*

⁸ souvent basées sur des approches idéologiques des modes de production agricole et traversées par des enjeux de concurrence d'accès (de contrôle) du « terrain ».

suivre les cas de séance en séance, de voir comment ça a évolué, ce qui a marché et ce qui n'a pas marché... [...], et puis après ça peut être aussi des recherches dans des bouquins». « L'homéo ça ne se travaille pas seul. Si t'as pas d'échanges, t'as 9 fois sur 10 plus de chance de te tromper ».

Bref, il s'agit de « s'y retrouver », de savoir quoi faire et comment faire dans un contexte de plus en plus complexe et incertain, de normalisation croissante du métier (cahiers des charges, normes environnementales ou de bien-être animale, etc ?), vécue comme une pression et une perte d'autonomie, et en même temps de dégradation des marges économiques (en particulier en élevage) liée à la dérégulation des marchés. Les producteurs doivent à la fois optimiser la conduite technique et économique des exploitations, composer avec des contraintes (ou tirer parti d'atouts) spécifiques à un territoire donné, et négocier avec d'autres acteurs au sein des filières ou dans le cadre de projets de développement territorial. Le rôle du groupe pour les agriculteurs est tout à la fois un rôle **d'élaboration de nouvelles qualifications professionnelles**, et un point d'appui pour gagner en autonomie par rapport à l'amont et l'aval ou pour **se constituer en interlocuteur actif d'autres acteurs** dans des processus de décision dont ils ont parfois le sentiment d'être exclus..

Le rôle de l'animateur et la pertinence des outils « d'aide à la recherche co-active »

Dans ce travail le rôle de l'animateur ne change pas dans sa conception par rapport aux fondamentaux Gerdal : un rôle « d'aide méthodologique à la réflexion ». Et plus précisément les outils qui permettent de rendre ce rôle effectif (que J.P. Darré appelle « les fonctions d'aide »), dès lors qu'il s'agit de « faire produire » des groupes, d'exploiter la diversité d'idées et de pratiques, de favoriser l'accès à la parole de ceux qui n'y sont pas habitués ou autorisés (de par leur statut social), restent plus que jamais pertinents. Ces outils répondent d'ailleurs à de nombreuses attentes des agents pour savoir comment s'y prendre pour « animer » des collectifs, ou pour disposer de grilles d'analyse sur les situations dans lesquelles ils exercent leur travail, comme en attestent les échanges de pratiques au cours de formations ou ateliers avec des réseaux nationaux et régionaux de conseillers animateurs⁹. A l'heure où s'est installé un consensus « mou » autour du « tout participatif » ou du « tout concerté », qui tend à gommer les conditions sociologiques autant que l'exigence méthodologique que suppose la mise en place et la conduite de dispositifs de dialogue qui permettent effectivement à des acteurs de points de vue, d'intérêts et de positions sociales différentes de coopérer pour l'action, il n'est pas inutile de joindre aux intentions des moyens et outils pour les traduire en pratique.

En même temps ce rôle, outre qu'il relève de compétences à acquérir, reste parfois difficile à mettre en œuvre du fait des évolutions de l'organisation du travail et des missions dans les organisations professionnelles agricoles (éloignement du terrain, délocalisation, approche par projet avec une dimension procédurale et normative peu adaptée à la créativité et au travail sur la durée ...). Enfin le positionnement difficile des animateurs agricoles des collectivités territoriales ou des bassins versants, ou de certains animateurs de réseaux « alternatifs », dans un contexte de concurrence entre organismes pour l'obtention de moyens financiers, leur confère une faible légitimité.

Enfin, la multiplication des démarches de recherche –action, conduites dans une logique de « co-construction » ou de « co-conception » de nouveaux modes de production ou autour de problématiques de développement territorial, changent aussi la position des relations entre

⁹ Formations que nous animons soit dans le cadre d'offres de formation (telles que celle proposée par la FRCIVAM Languedoc) en direction de l'ensemble des animateurs, conseillers, en charge de l'appui à des groupes, soit pour des équipes spécifiques en interne, dans le cadre de programmes de recherche action, autour de différentes problématiques.

chercheurs, agents de développement et agriculteurs; la figure de l'expert comme celle du professionnel agricole s'atténue, et le chercheur a de plus en plus un rôle d'accompagnateur, de facilitateur. Mais là encore les dispositifs et modalités de travail, les outils méthodologiques de conduite du dialogue et ce qu'ils produisent méritent d'être réinterrogés.

Conclusion : quelques pistes pour la recherche et le développement

Les deux notions de groupes proposés par J.P. Darré restent pertinentes pour distinguer :

- ce qui relève des dynamiques agricoles sur un territoire: les GPL, qu'il convient d'appeler aujourd'hui des réseaux professionnels locaux, ont évolué vers des formes complexes et segmentés, et il faut pouvoir en repérer les caractéristiques ;
- et ce qui relève de l'intervention de développement : les groupes de développement sont devenus des collectifs diversifiés, souvent multi-acteurs, qu'il faut définir au cas par cas.

Face à une diversification des acteurs qui influent et interviennent sur le devenir de l'agriculture, la construction de points de vue entre pairs reste d'actualité, condition pour élaborer des compromis, identifier des marges de manœuvre et préciser la nature d'une contribution possible et finalement effectuer l'aller-retour entre ce qui fait sens pour des agriculteurs et ce qui est opérant à l'échelle multi-acteurs, territoriale. Cependant, la fonction réflexive et de production de connaissances du groupe (pour trouver de nouveaux moyens de faire et d'agir), et ce qu'elle suppose comme ancrage dans la réalité des dynamiques sociotechniques et des débats en cours sur les territoires concernés, et comme marge d'initiative et d'invention (voire d'incertitude), n'est pas forcément permise par les collectifs mis en place selon des logiques institutionnelles de projet.

Parallèlement, au sein des filières, les nouvelles formes de conseil de la part d'entreprises d'amont et aval, privées ou coopératives, qui encouragent la mise en place de groupes, avec l'appui d'ingénieurs spécialisés, mais qui s'adressent souvent à des producteurs ciblés en fonction de critères de potentiel de production et de maîtrise technique (dans une logique de « clubs »), interrogent sur le rôle que jouent de tels groupes et leurs effets sur les dynamiques socio professionnelles locales.

Un des enjeux majeurs autour des dynamiques de groupe porte alors sur les effets de renforcement des processus de sélection à l'œuvre ou au contraire d'inclusion, qui peuvent être induits par les critères et modalités de constitution des groupes, ainsi que par leur fonctionnement. En ce qui concerne les réseaux associatifs et les chambres d'agriculture, si leurs agents (animateurs ou techniciens) affirment le plus souvent une volonté de s'adresser à l'ensemble des agriculteurs sur une zone donnée, leur distance croissante au terrain les conduit souvent à s'appuyer sur un petit réseau d'agriculteurs connus, et identifiés comme « ouverts » ou « sensibles » aux thématiques proposées. Qu'en est-il alors de ceux qui sont les plus éloignés des organismes de développement, qui peuvent être aussi dans certains les plus éloignés de ce qui sont considérés comme les tenants des « bonnes pratiques » ?

Les différentes situations de groupes et de dialogue entre agriculteurs, entre agriculteurs et acteurs d'amont et aval, ou acteurs non agricoles, que nous venons brièvement d'évoquer invitent à réinterroger la pertinence scientifique et opératoire des concepts de « groupe », « réseau », « collectif », ainsi que de la notion de « dispositif », pour qualifier et analyser les nouvelles formes de mobilisation des acteurs dans le développement agricole et local, en lien avec les mutations à l'œuvre des dynamiques socio professionnelles en agriculture. Une des interrogations portant sur leur rôle dans la façon dont les agriculteurs – et quels agriculteurs - peuvent se saisir des enjeux relatifs à l'évolution de leur métier et de leur position dans la société. Les réflexions critiques qui ont conduit Jean Pierre Darré et le Gerdal à questionner

les effets de sélection induits par les modes d'intervention dans les années 80, nous semblent devoir être revisités au regard de ces évolutions.

Références bibliographiques

- Bakhtine M., 1929/1977. *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*. Traduit du Russe Par M. Yaguello. Paris, Les Editions de Minuit.
- Bernard C., Duvernoy I., Dufour A., Albaladejo C., 2006. Les relations sociales des agriculteurs périurbains : quelles articulations au territoire ? Cahiers Agricultures vol. 15, n° 6, nov-déc 2006
- Benveniste E., 1966/1974. *Problèmes de linguistique générale*, tomes 1 et 2. Paris, Gallimard.
- Bonnet Eymard X. : La spécificité de la formation Gerdal, dans « L'élaboration des modèles de vie et de travail en agriculture. Les recherches du GERDAL » Agriscope Printemps 1986, Groupe ESA.
- Coquereau F. et J.A., 1994. Réseaux de dialogue et utilisation des prairies. Etude comparative de deux communes de pays d'Auge Dans Darré J.P. (Dir.), *Pairs et experts dans l'agriculture. Dialogues et production de connaissance pour l'action*. Revue TIP, Editions Erès.
- Darré J.P., 1985. *La parole et la technique. L'univers de pensée des éleveurs du Ternois*. Paris, L'Harmattan.
- Darré J.P., 1986. « La production de connaissances dans les groupes locaux d'agriculteurs ». *L'élaboration des modèles de vie et de travail en agriculture. Les recherches du GERDAL*. Agriscope n° 7. Angers, ESA.
- Darré J.P., Le Guen R., Lémery B., 1989. « Changement technique et structure professionnelle locale en agriculture ». *Économie rurale*, 192-193, p. 115-122.
- Darré J.P., 1989. « Le rôle des groupes de voisinage dans l'élaboration et la reproduction des normes de travail ». *Bulletin technique d'information*, 242- 243.
- Darré J.P. 1991. « Fonds commun et variantes dans un système local de connaissance technique, Lauragais, France ». Dans : G. Dupré (dir.), *Savoirs paysans et développement*. Karthala.
- Darré J.P. (Dir.), 1994. *Pairs et experts dans l'agriculture. Dialogues et production de connaissance pour l'action*. Toulouse, Editions Erès, Technologies Idéologies Pratiques.
- Darré J.P., 1996. *L'invention des pratiques dans l'agriculture. Vulgarisation et production locale de connaissance*. Paris, Karthala.
- Darré J.P., 2006. *La recherche co-active de solutions entre agents de développement et agriculteurs*. Editions Gret, Cnearc, Gerdal.
- Elias N., 1970/1991. *Qu'est-ce que la sociologie ?* La Tour d'Aigue, Editions de l'Aube.
- Geertz C., 1983/1986. *Savoir local, savoir global*. Paris, PUF.
- Goulet F., 2008. Des tensions épistémiques et professionnelles en agriculture. Dynamiques autour des techniques sans labour et de leur évaluation environnementale. *Revue d'anthropologie des connaissances* 2008/2 - n ° 4, pp 291-310
- Goulet F., (2010). Nature et ré-enchantement du monde. In *Les mondes agricoles en politique*. Chapitre 1 (pp. 51-72). Presses de Sciences Po (PFNSP).
- Knorr Cetina K., Cicourel A.V., 1981. *Advances in social theory and methodology. Toward an integration of micro – and macro – sociology*. Boston, Routledge and Kegan.
- Le Guen R., 2011. *Pour une sociologie compréhensive de la profession agricole*. Mémoire d'HDR, Université de Nantes.
- Le Guen R., Ruault C. 1994. La double appartenance professionnelle des agriculteurs biologiques. Réseaux de relations et évolution des qualifications. Dans : *Pairs et experts dans l'agriculture*. J.P. Darré (Dir.) Revue TIP, Eds érès, pp. 49-87.
- Lémery B., 2003. Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture. *Sociologie du travail*, 45 (1), p. 9-25.

- Lémery B., 1988 - Systèmes locaux de relations professionnelles agricoles dans les petites régions de l'Apance et de l'Amance. Cahiers du GERDAL n° 13, Décembre 1988
- Lucas V., Gasselin P., Thomas F., Vaquié P.-F., 2014. Coopération agricole de production : quand l'activité agricole se distribue entre exploitation et action collective de proximité. In : L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre © INRA-SAD, 2014 <http://doi.org/10.1051/978-2-7598-1192-2.c012>
- Revue Chambres d'agriculture - n°1039 Janvier 2015. Dossier : Les groupes d'agriculteurs, moteurs d'innovations en agro-écologie.
- Rogers E.M. et Kincaid D.L., 1981. *Communication networks : toward a new paradigm for research*. New York, Free Press.
- Ruault C., 1991. *Dynamique des pratiques agricoles et relations professionnelles locales - Etude de cas sur l'évolution technique dans deux villages des Vosges*. Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement, n°20 - INRA SAD Paris. (46 pages).
- Ruault C., 1996. L'invention collective de l'action. Initiatives de groupes d'agriculteurs et développement local. Paris, L'Harmattan. 240 pages.
- Ruault C. et Lemery B., 2009. « Le conseil de groupe dans le développement agricole et local : pour quoi faire et comment faire ». Dans : Compagnone, Auricoste, Lemery (coord.) *Conseil et développement en agriculture : quelles nouvelles pratiques ?* QUAE et Educagri éditions.
- Ruault C., Bouy M., Experton C., Patout O., Koechlin H., Sergent O., 2016. Groupes d'éleveurs en santé animale et partage des savoirs entre éleveurs biologiques et conventionnels. *Innovations Agronomiques* n°51 (2016), 89-103 <http://doi.org/10.15454/1.4721189823329111E12>
- Soulard C.T., Kockmann F., Dufoux M., Dury B., Moretty P. (2006). Construction participative d'un projet territorial agriculture et environnement en Val de Saône. In: Actes du colloque "Qualité de l'eau en milieu rural. Savoirs et pratiques dans les bassins versants", P. Merot (Ed.) INRA, 317-322.
- Soulard C.-T., Kockmann F. (2012). Concevoir un projet territorial agroenvironnemental. Le concept de système agricole revisité. In: *Géoaquonomie, paysage et projets de territoire. Sur les traces de Jean-Pierre Deffontaines.*, S. Lardon (Ed.): QUAE Editions - NSS Dialogues, 271-287.
- Taunay J., Thareau B., 2006. La sociabilité professionnelle et locale d'agriculteurs sous influence urbaine. Bessière C. et al (coord): *Les mondes ruraux à l'épreuve des sciences sociales*. Versailles, FRA : Editions Quae. <http://prodinra.inra.fr/record/22916>
- Thareau B., Le Guen R., 2008. Être agriculteur près des villes, inventer des modèles professionnels ? in Poulot M. (dir.) : *Agriculteurs et agricultures dans leur relation à la ville*, vol. 1 des actes du colloque *Les agricultures périurbaines, un enjeu pour la ville*. ENSP, Université de Nanterre, 2008.